



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E155367

VALABLE JUSQU'AU 19/05/2025

ÉDITÉ LE 19/06/2024

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/2009

Forme juridique : SARL

Capital : DEPUIS LE 14/05/2024
150 000

Raison sociale : VINCENT COSSON

17 RUE BERGOIENG
33490 SAINT-MACAIRE

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC bordeaux

Siret : 514 640 770 00012

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés : 0063082

Assurance Responsabilité Travaux :

GAN 308413501803

Assurance Responsabilité Civile :

GAN 308413501803

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/03/2024

Téléphone : 05 56 76 23 81

Portable : 06 18 02 35 40

Site Internet :

E-mail : vicosson33@gmail.com

Responsabilité légale :

COSSON VINCENT GÉRANT

Fax :

Effectif moyen : 6

Tranche de classification : EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

| Code | Qualification(s) en cours de validité | * Date d'attribution |
|------|---|----------------------|
| 5111 | Installation de plomberie sanitaire en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m ² (Technicité courante) Mention RGE | 06/04/2022 |
| 5133 | Installation de chauffe-eau thermodynamique | 06/04/2022 |
| 5231 | Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m ² Mention RGE | 06/04/2022 |

Catégories de travaux RGE couvertes

| Catégories | Date d'attribution |
|--|--------------------|
| o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz | 01/01/2021 |
| o Pompe à chaleur : chauffage | 06/04/2022 |
| o Chauffe-Eau Thermodynamique | 01/01/2021 |
| o Radiateurs électriques, dont régulation. | 01/01/2021 |

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE BORDEAUX
LES BUREAUX DE BORDEAUX LAC
BATIMENT 8
4, AVENUE DE CHAVAILLES
33525 BRUGES CEDEX

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.